conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS:

23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Mometasone Suspension Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Produit pharmaceutique

mélange

Restrictions d'emploi recom- : Non applicable

mandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Organon & Co.

Industriepark - 30 - Zone A

B-2220 Heist-op-den-Berg - Belgium

Téléphone : +1-551-430-6000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSSTEWARD@organon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-215-631-6999

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Conseils de prudence : **Prévention**:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Mometasone Furoate	83919-23-7	Repr. 1B; H360Df STOT RE 2; H373 (Système immuni- taire, Foie, Reins, Peau) Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100	>= 0,025 - < 0,1
Chlorure de benzalkonium	8001-54-5	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 0,0025 - < 0,025

Date de révision:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

4.0 06.04.2024		23582-00025 Date de la première version publiée: 21.10.2014	
			Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 EUH071
			Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100
			Estimation de la toxicité aiguë
			Toxicité aiguë par voie orale: 240 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 0,0501 mg/l

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Protection pour les secou-

ristes

Version

: Aucune précaution particulière n'est nécessaire de la part des

mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée: 704

secouristes.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

: Laver à l'eau et au savon par précaution.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS:

23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie** 

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- : Oxydes de carbone

gereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement

de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les

recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

5/25

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Gaz

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Glycérine	56-81-5	VLE 8 hr (Brouil- lard)	10 mg/m3	BE OEL
Cellulose	9004-34-6	VLE 8 hr	10 mg/m3	BE OEL
Mometasone Fu- roate	83919-23-7	TWA	1 μg/m3 (OEB 4)	Interne
	Information supplémentaire: Peau			
		limite d'essuyage	10 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Glycérine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	56 mg/m3
			locaux	
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	229 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	33 mg/m3
	teurs		locaux	

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Glycérine	Eau douce	0,885 mg/l
	Eau de mer	0,0885 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	8,85 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,3 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,33 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	0,141 mg/kg
		poids sec (p.s.)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# Mometasone Suspension Formulation

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS:

23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Pratiquement aucune manipulation à découvert n'est autorisée.

Utilisez des systèmes de traitement fermés ou des technologies de confinement.

En cas de manipulation en laboratoire, utilisez une enceinte de sécurité biologique bien conçue, une hotte ou un autre dispositif de confinement s'il existe un potentiel de mise en aérosol. Si ce potentiel n'existe pas, manipulez sur des plateaux rainurés ou sur des paillasses.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, por-

tez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques Matériel

Remarques

Protection de la peau et du

corps

Prévoir deux paires de gants.

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas Protection respiratoire

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NBN 14387

Type mixte protégeant des particules et des vapeurs orga-Filtre de type

niques (A-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

Couleur blanc à blanc cassé, opaque

Odeur inodore

Seuil olfactif Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023

Date de la première version publiée:

21.10.2014

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : 4,3 - 4,9

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

### 9.2 Autres informations

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Non applicable

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies : Inhalation

d'exposition probables Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

# Composants:

#### **Mometasone Furoate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

DL50 (Souris): > 2.000 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

CL50 (Souris): > 3,2 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 300 mg/kg

Voie d'application: Sous-cutané Symptômes: Difficultés respiratoires

Chlorure de benzalkonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 240 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 0,05 - 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, femelle): 704 mg/kg

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### **Mometasone Furoate:**

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Chlorure de benzalkonium:

Espèce : Humain

Résultat : Corrosif après 4 heures d'exposition ou moins

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### Chlorure de benzalkonium:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Résultat : négatif

Remarques : Les résultats d'un test chez le cobaye ont montré cette subs-

tance comme étant un sensibilisant faible par contact avec la

peau.

#### Chlorure de benzalkonium:

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Humain Résultat : négatif

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### **Mometasone Furoate:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: positif

Type de Test: Lymphome de la souris

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# Mometasone Suspension Formulation

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Espèce: Rat

Type de cellule: Cellules du foie

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

#### Chlorure de benzalkonium:

Génotoxicité in vitro

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Espèce Rat Voie d'application Inhalation Durée d'exposition 2 années

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Dose : 0.067 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Souris Voie d'application : Inhalation Durée d'exposition : 19 Mois

Dose : 0.160 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

#### Chlorure de benzalkonium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Souris

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 80 semaines Résultat : négatif

Espèce : Lapin

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 90 semaines Résultat : négatif

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: Sous-cutané

Fertilité: NOAEL: 0,015 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Réduction des chances de survie de l'embryon,

Réduction du poids du fœtus.

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Incidences sur la

capacité de reproduction.

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Souris

Voie d'application: Sous-cutané

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 0,06 Poids corporel mg / kg Résultat: Embryotoxicité., Tératogénicité et toxicité pour le

développement

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Voie d'application: Dermale

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 0,3 Poids corporel mg / kg

Résultat: Toxicité embryo-fœtale.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Dermale

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 0,15 Poids corporel mg / kg Résultat: Toxicité embryo-fœtale., Des malformations ont été

observées.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Sous-cutané

Toxicité embryo-fœtale .: LOAEL: 0,15 Poids corporel mg / kg

Résultat: Incidences sur le nouveau-né.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 0,7 Poids corporel mg / kg Résultat: Toxicité embryo-fœtale.. Des malformations ont été

observées.

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la base de l'expérimentation animale., Quelques preuves d'effets

nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expéri-

mentation animale.

#### Chlorure de benzalkonium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 4.0

06.04.2024 23582-00025 Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Remarques Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### **Mometasone Furoate:**

: Inhalation (poussière/buée/fumée) Voies d'exposition : Système immunitaire, Foie, Reins, Peau Organes cibles

: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite Evaluation

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# Chlorure de benzalkonium:

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

#### Toxicité à dose répétée

# **Composants:**

### **Mometasone Furoate:**

Espèce Rat

NOAEL 0,005 mg/kg LOAEL : 0,3 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 30 jr

Organes cibles Ganglions lymphatiques, Foie, Glande surrénale, Peau, thy-

mus

Espèce Chien LOAEL 0,5 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 30 jr

Organes cibles Ganglions lymphatiques, Foie, Glande surrénale, Peau, thy-

mus

Espèce Rat

NOAEL 0,00013 mg/l

Voie d'application Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition 90 jr

Glande surrénale, Poumons, Ganglions lymphatiques, rate, Organes cibles

Moelle osseuse, Reins, Foie, thymus

Espèce Chien NOAEL 0,0005 mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition : 90 jr

Organes cibles : Glande surrénale, Poumons, Ganglions lymphatiques, rate,

Moelle osseuse, Reins, thymus, Foie

#### Chlorure de benzalkonium:

Espèce : Rat

NOAEL : >= 100 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 12 Sem.

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### Mometasone Furoate:

Non applicable

### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Composants:

#### **Mometasone Furoate:**

Inhalation : Symptômes: rhinite allergique, Migraine, pharyngite, infection

des voies respiratoires supérieures, sinusite, candidose buccale, Dos douloureux, douleurs musculo-squelettiques, effets

sur le système immunitaire, indigestion : Symptômes: Dermatite, Démangeaisons

Contact avec la peau : Symptômes: Dermatite, Démangeaison

#### Information supplémentaire

# Composants:

#### **Mometasone Furoate:**

Remarques : Absorption par la peau possible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

### **Mometasone Furoate:**

Toxicité pour les poissons

CL50 (Menidia beryllina (Capucette barrée)): 0,11 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: États-Unis-EPA OPPTS 850.1035

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 3,2

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC: 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,00014 mg/l Durée d'exposition: 32 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,34 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

100

Chlorure de benzalkonium:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,28 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,0056 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 0,09 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 100

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,032 mg/l Durée d'exposition: 34 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

**Mometasone Furoate:** 

Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradabilité

Biodégradation: 50 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 314

Stabilité dans l'eau Hydrolyse: 50 %(12 ir)

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Chlorure de benzalkonium:

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

#### **Mometasone Furoate:**

Bioaccumulation Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

> Facteur de bioconcentration (FBC): 107,1 Méthode: OCDE ligne directrice 305

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 4,68

Chlorure de benzalkonium:

Bioaccumulation

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): < 500

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 1,692 Remarques: Calcul

#### 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### **Mometasone Furoate:**

Répartition entre les compar- : log Koc: 4,02 timents environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version I

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS:

23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3082
ADR : UN 3082
RID : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA : UN 3082

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Mometasone, Chlorure de benzalkonium)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Mometasone, Chlorure de benzalkonium)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Mometasone, Chlorure de benzalkonium)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Mometasone, Benzalkonium chloride)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Mometasone, Benzalkonium chloride)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (-)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**RID** 

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version 4.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75, 3

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

: Non applicable

: Non applicable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

E2

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise

des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Quantité 1 Quantité 2
DANGERS POUR 200 t 500 t

L'ENVIRONNEMENT

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations** 

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion. H311 : Toxique par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H360Df : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par in-

halation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.09.2023 4.0 06.04.2024 23582-00025 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Corr. : Corrosion cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

### Classification du mélange:

Procédure de classification:

Aquatic Chronic 2 H411 Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Mometasone Suspension Formulation**

Version Date de révision: 4.0 06.04.2024

Numéro de la FDS: 23582-00025

Date de dernière parution: 26.09.2023 Date de la première version publiée:

21.10.2014

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

BE / FR